



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.02.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Zinci chloridum

N° d'article 06852800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, industrie agro-alimentaire, pharmacie, Composant des produits cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1B	H314
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Classification selon les Directives CE

Classification	Xn, R22
	C, R34
	N, R50/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.02.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.08.12

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P309+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Corrosif



Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

22 Nocif en cas d'ingestion.
 34 Provoque des brûlures.
 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Chlorure de zinc

3. Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur 136.30 g/mol

Composants dangereux**Chlorure de zinc**

No. CAS 7646-85-7
 No. EINECS 231-592-0
 Concentration >= 50 %
 Classification Xn, R22
 N, R50/53
 C, R34



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 17.02.12

Date d'impression: 20.08.12

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 1	H410
Aquatic Acute 1	H400
Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1B	H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 >= 5

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne pas faire tentative de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûlure par acide, Toux, Dyspnée, Diarrhée, Nausées, Vomissements, troubles cardio-vasculaires, Danger de cécité.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Porter équipement de protection. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.02.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.08.12

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Accueillir à sec. Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination. Nettoyer. Eviter le dégagement de poussières.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les directives de sécurité et du traitement mentionnées sur les enveloppes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 5 - 30

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI 8B Matières non combustibles corrosives

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Chlorure de zinc

Liste SUVA
Type MAK
Valeur 1 mg/m³

Etablie le: 2005;

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2

Protection des mains

Utilisation de la substance/préparation Contact permanent avec les mains
Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR
L'épaisseur du matériau 0.11 mm
La durée de pénétration > 480 min
Utilisation de la substance/préparation Contact de courte durée avec les mains
Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR
L'épaisseur du matériau 0.11 mm
La durée de pénétration > 480 min



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.02.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.08.12

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Combinaison de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
pH			
Valeur	env.	5	
Concentration/H ₂ O		100	g/l
Température		20	°C
Point de fusion			
Valeur		283	°C
Point d'ébullition			
Valeur		732	°C
Pression		1.013	hPa
Point d'éclair			
Remarque	Non applicable		
Pression de vapeur			
Valeur		1.33	hPa
Température		428	°C
Hydrosolubilité			
Valeur		4320	g/l
Température		25	°C

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur env. 1400 à 1800 kg/m³**Autres données**

Produit inflammable.

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact de: Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact de différents métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Autres données**

chimique stable

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.02.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.08.12

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50		350	mg/kg
Remarque	Nocif en cas d'ingestion.		
Source	RTECS		

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces	rat		
LCLo		2	mg/l
Durée d'exposition		10	min
Remarque	L'inhalation peut provoquer des oedèmes des voies respiratoires.		
Source	IUCLID		

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque	Corrosif
----------	----------

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque	risque de graves lésions oculaires.
Remarque	Le contact avec les yeux peut provoquer la cécité.

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac. inhalation. le produit est irritant pour les muqueuses. L'inhalation de vapeurs en concentration élevée peut provoquer des irritations des yeux, de la nez et des voies respiratoires. le produit provoque des brûlures. l'ingestion du produit peut provoquer la cécité. risque d'affections rénales.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL50		38	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Source	IUCLID		

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE50		0.33	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Source	IUCLID		

Toxicité pour les algues

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
		0.1	mg/l
Durée d'exposition		96	h

Toxicité pour les bactéries

Espèces	boue activée		
CE50		45	mg/l
Source	IUCLID		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matière: 068528

Version: 1 / CH

Date de révision: 17.02.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 20.08.12

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Danger pour l'eau potable. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 2331

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

CHLORURE DE ZINC ANHYDRE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8
Carte pour désignation du danger 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 2331

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ZINC CHLORIDE, ANHYDROUS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 2331

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ZINC CHLORIDE, ANHYDROUS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

22

Nocif en cas d'ingestion.



Nom commercial: Zinci chloridum

Numéro de la matiere: 068528

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 17.02.12

Date d'impression: 20.08.12

34
50/53

Provoque des brûlures.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Hazard statements listed in chapter 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.